

Visionneuse des images

Le bandeau en haut permet :

1. le changement de vues (1^{re} et dernière, page suivante et précédente, etc.) et d'afficher la vue en pleine page.

Le bandeau à droite permet :

2. l'accès aux informations de la notice ;
3. l'affichage de la galerie des images sous forme de vignette ;
4. la connexion à votre espace personnel et l'ajout comme favoris de l'image dans le classeur de son espace ;
5. l'accès à l'onglet de partage (permalien, partage via les réseaux sociaux, téléchargement) ;
6. l'impression ;
7. le signalement d'une erreur ;
8. l'agrandissement ou la diminution de l'image en déplaçant vers la droite ou vers la gauche le cercle bleu.

Le bandeau en bas permet :

9. l'accès aux réglages nécessaires à la bonne consultation de l'image.

